

Laëtitia FRIN-DESMOT

Notaire
9 rue de Vern
35200 RENNES

E.mail : etude.frin-desmot@notaires.fr
<http://office-sainthelier-rennes.notaires.fr>

Etude fermée le samedi

TELEPHONE (RENNES) 02.23.30.40.40
Service négociation - expertise : Vincent LEBLANC
vincent.leblanc.56059@notaires.fr

Bureau permanent :
2 place de l'Eglise
56490 GUILLIERS

TELEPHONE (GUILLIERS) 02.97.74.40.07
Service négociation - expertise : Samuel SIMON
negociation.56059@notaires.fr

DONATION

PIECES A FOURNIR

I. DONATION DE SOMME(S) D'ARGENT

- copie carte d'identité (recto verso) de chaque partie,
- copie du livret de famille,
- questionnaire état-civil ci-joint à dupliquer et compléter par chacune des parties,
- copie du contrat de mariage,
- copie des dernières donations de moins de 15 ans,

II. DONATION D'UN BIEN IMMOBILIER

- copie carte d'identité (recto verso) de chaque partie,
- copie du livret de famille,
- questionnaire état-civil ci-joint à dupliquer et compléter par chacune des parties,
- copie du contrat de mariage,
- copie des dernières donations de moins de 15 ans,
- titre de propriété complet (ainsi que le règlement de copropriété le cas échéant)
- estimation du bien objet de la donation (qui peut être réalisée par l'Etude si vous le souhaitez)

III. DONATION DE TITRES

- copie carte d'identité (recto verso) de chaque partie,
- copie du livret de famille,
- questionnaire état-civil ci-joint à dupliquer et compléter par chacune des parties,
- copie du contrat de mariage,
- copie des dernières donations de moins de 15 ans,
- n° du ou des comptes titres et coordonnées de l'établissement dépositaire et de votre conseiller



SELARL Laëtitia FRIN-DESMOT, Notaire - Capital social : 60 000 euros
RCS RENNES 753 600 824

Successeur de Me Georges QUEINNEC
Minutes et archives de Me GAUDIN, Notaire à GUILLIERS
Et de Me THIBAUDIN, Notaire à LA TRINITE PORHOET

IV. DONATION DE PARTS SOCIALES

- copie carte d'identité (recto verso) de chaque partie,
- copie du livret de famille,
- questionnaire état-civil ci-joint à dupliquer et compléter par chacune des parties,
- copie du contrat de mariage,
- copie des dernières donations de moins de 15 ans,
- copie certifiée conforme par la gérance des statuts de la société mis à jour,
- Kbis à jour
- coordonnées du gérant

Le montant de la provision sur frais (à affiner compte tenu des spécificités du dossier) vous sera indiqué lors du rendez-vous de renseignement, sous réserve de la communication de la valeur des biens donnés.

RENSEIGNEMENTS D'ETAT CIVIL

Si vous êtes marié, lié par un PACS, veuf ou divorcé, indiquez également ci-dessous l'état civil du conjoint, du partenaire ou de l'ex-conjoint (**merci de joindre une copie de votre livret de famille**)

MONSIEUR, **MADAME**, **MADemoisELLE** ⁽¹⁾

Nom :
Premier prénom :
Autres prénoms :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Nationalité :
Profession :
Domicile :
Téléphone domicile : Portable :
Téléphone bureau : Mail :
Situation : CELIBATAIRE MARIE(E) PACS VEUF(VE) DIVORCE(E) ⁽¹⁾

MONSIEUR, **MADAME**, **MADemoisELLE** ⁽¹⁾

Nom (nom de naissance) :
Premier prénom :
Autres prénoms :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Nationalité :
Profession :
Domicile :
Téléphone domicile : Portable :
Téléphone bureau : Mail :
Situation : CELIBATAIRE MARIE(E) PACS VEUF(VE) DIVORCE(E) ⁽¹⁾

Mariage

Date de mariage :Lieu de mariage :
Contrat de mariage (*merci de joindre une photocopie du contrat*)
Nom du notaire rédacteur :
Adresse du notaire :
Date du contrat :
Régime adopté :

Si divorce **ou changement de régime matrimonial** ⁽¹⁾

Date du jugement ou de l'arrêt d'appel :
Tribunal : Date d'assignation :

P.A.C.S. : Date : Lieu :

Adresse du centre des impôts ou vous souscrivez votre déclaration annuelle de revenus :

.....
.....

POUR LES ETRANGERS, MERCI DE JOINDRE UNE PHOTOCOPIE de toute pièce justificative de nationalité (carte de séjour recto/verso, passeport, etc)

POUR LES PERSONNES DEVENUES FRANCAISES, MERCI DE JOINDRE une copie du décret de naturalisation ou toute autre pièce justificative

PROTECTION DES INFORMATIONS A CARACTERE NOMINATIF

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, l'office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales. A cette fin, l'office est amené à enregistrer des données vous concernant et à les transmettre à certaines administrations. Vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification aux données vous concernant via le Correspondant "Informatique et Libertés" désigné par l'office : cil@notaires.fr